

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 25 novembre 2021.

Présents : Mme VERGONNIER, Mme LAFON, M. BOUVIALA, M. DELCROS, M. GALTIER, M. FROMENT, M. BOISSET, Mme FAUST, Mme VALETTE.

Absents : M. FRAYSSINHES, et M. PIROTH Excusé.

Secrétaire de séance : Mme VALETTE.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 septembre 2021.
2. Réunions Communauté de Communes :
 - Commission Habitat :
Les personnes souhaitant faire des travaux de rénovation énergétique peuvent prendre contact avec la Communauté pour conseils et demande d'aides financières.
 - Vœux de la Mairie :
Dans le respect des gestes barrières et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, Madame le Maire présentera ses vœux aux habitants le 16 janvier 2022.
 - Tri simplifié :
C'est la fin du casse-tête devant les conteneurs poubelles, depuis le 1^{er} novembre, les habitants peuvent jeter tous les emballages plastiques à la poubelle jaune.
 - Traitement des berges – Syndicat Tarn Amont :
Réunion des élus le jeudi 02 décembre pour une présentation et préparation d'exercice prévu le 09 décembre prochain.
 - Commission Mobilité :
Forte hausse de la fréquentation des transports en zone rurale. Passage de 450 à 800 élèves à transporter en zone urbaine qui entraîne un manque de bus pour l'instant.
Trottinettes : depuis le lancement, on compte 20 000 actes de location. Le projet est prolongé jusqu'à Noël.
Aménagement cyclable : le relevé topographique est terminé. Un appel à projet est lancé avec recherche de financement pour débiter la tranche d'aménagement entre Pailhas et Rivière sur Tan.
 - Commission Tourisme (du 04 novembre 2021) :
La commission élabore sa stratégie pour faire de Millau « le Chamonix » du sud de la France : s'adapter aux familles, mettre en valeur l'événementiel, travailler avec les loueurs privés, les hôtels, mettre en avant la ganterie, s'appuyer plus sur l'image du Viaduc...
3. Ecole :
Le conseil d'école s'est tenu le 18 octobre dernier.

27 enfants sont scolarisés sur l'école.

Plusieurs points de mise aux normes ont été relevés suite au passage du contrôle sécurité.

Le diagnostic amiante a coûté 300 euros. Pas de souci de ce côté-là.

Pour les autres points, un devis a été demandé et s'élève à 8 000 euros. En attente de réflexion.

La subvention demandée pour l'acquisition de matériels informatiques sera versée en 2022.

La mairie alloue une somme de 2 000 euros afin que les enfants puissent prendre le bus pour se rendre à diverses sorties pendant l'année scolaire.

La réparation/consolidation de la cabane de la cour de l'école va être réalisée.

4. Révision du tarif de la cantine à compter du 1^{er} janvier 2022 :

A ce jour, le prix du repas payé par les familles est de 3€32. Il passera à 4€ à compter du 1^{er} janvier.

Avis favorable du conseil municipal.

5. Travaux :

- La salle du four a été trouvée dans un état de saleté déplorable... Les barilletts vont être changés et les clés seront à demander en mairie dorénavant.

- Demande d'accompagnement financier au titre du plan de relance :

Comme déjà mentionné, le Département et de la Région avaient donné leur accord, (manque donc l'état)

Après relance, l'Etat donne enfin son accord pour une somme de 7987 € de DETR de manière à financer les travaux réalisés sur le lotissement du « Petit Nice ». Le versement se fera en mars 2022.

La dotation d'accompagnement spécifique du Président du Département ne sera pas versée. La commune est non éligible cette année.

- Reçu devis de l'entreprise Sévigné pour la réfection de la route du Causse Noir : 82 000 euros (en mono couche) ou 56 000 euros avec du 0.31.5.

Pour l'instant, la commune n'a pas de dotation pour envisager de tels travaux.

- Exposé par M. Boisset du relevé des vitesses aux entrées du village côté Peyreleau : 37.59 km/h en entrant et 42.71 km/h en sortant et côté Paulhe : 40 km/h (64 000 véhicules comptés) en entrant et 49 km/h en sortant (50 000 véhicules comptés).

- Projet de ralentisseurs à l'entrée du village côté Paulhe :

Aveyron Ingénierie a rendu un projet débattu en conseil. Une demande de subvention pour réaliser des chicanes sur la RD 187 va être sollicitée.

6. Remboursement de prêt :

Le remboursement d'emprunt pour les travaux de Pinet se fera le 15 décembre.

7. Ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisations sur le renouvellement et l'extension de l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert à Aguessac, par la Société SAS SEVIGNE INDUSTRIES jusqu'au 17 décembre inclus.
8. Compte rendu réunion du SIVOM Enfance Jeunesse de la Vallée du Tarn :
Les prises de décisions ont été difficiles du fait du manque de participants aux réunions.
Embauche d'une animatrice : Madame Rodriguez. Elle passera dans chaque commune pour se présenter. Son contrat sera pris en charge par la CAF pour une durée de 3 ans.
Participation de la Commune : 10 000 euros par an (Crèche d'Aguessac et Foyer Jeunesse à Rivière sur Tarn).
9. Questions diverses :
 - Manque de civisme de certains propriétaires de chien alors que des sacs ont été mis à disposition en bas du village ainsi qu'au-dessus de l'aire de jeux.
 - Réunion du SIVOM Tarn Lumensonesque :
Une enquête sur le périmètre des sources fait ressortir un trop fort épandage de nitrites alentours.
Le tarif des prestations de service depuis 2006 était de 30 €. Il passe à 40 €.
Bonne progression sur les détections de fuites.
 - Site internet de la Mairie :
Le site est en ligne : lacrese.fr
Formation à son utilisation, prochainement en mairie, pour la secrétaire, M. Boisset et Froment.
 - Bornage du terrain de Monsieur Martin : délibération à prendre prochainement.
 - Conseil des Jeunes :
Les jeunes ont été ravis de participer aux commémorations du 11 Novembre.
Plusieurs réunions ont eu lieu afin d'envisager les fêtes de fin d'année avec le « Concours de la plus belle maison décorée ! », remise des prix en chansons le dimanche 19 décembre à 15 h.
 - Délibération à prendre pour les transferts de terrains du lotissement du « Petit Nice » à la commune avec la participation d'Aveyron Ingénierie.
 - Départ en fin d'année des locataires de l'appartement de la mairie pour celui du Presbytère. Aménagement d'une jeune personne et son enfant à l'appartement de la Mairie.

Félicitations à Martin CHARLET pour l'obtention de la médaille d'or nationale au titre du meilleur apprenti en qualité de charpentier. Félicitations également à Pierre et Martin qui respectivement ont obtenus, la médaille d'or départementale et régionale dans les deux disciplines Maçonnerie pour Pierre et Charpente pour Martin.

Dernière minute :

L'Arrêté n°2021-335-1 du 1^{ier} décembre 2021 de la Mme la Préfète, obligation du port du masque en intérieur et extérieur sur l'Aveyron a été affiché aux affichoirs publics.

Levée de séance à 22h50.